

## ENTREPRISES, ARTISANS ET AUTO-ENTREPRENEURS

### LE CADRE LÉGAL DE L'ASSURANCE RC DÉCENNALE

L'assurance Responsabilité Civile Décennale concerne toutes les sociétés ou tous les artisans qui interviennent dans le bâtiment.

La loi «SPINETTA», votée en 1978, oblige les entreprises à garantir pendant 10 ans les dommages pouvant survenir sur les travaux qu'elles ont exécutés, dès lors qu'ils compromettent la solidité de l'ouvrage ou qu'ils le rendent impropre à sa destination.

Leur responsabilité décennale peut alors être engagée s'il est constaté un dommage tel que mentionné ci-dessus, sans qu'il soit besoin de démontrer une faute ou une négligence de la part de l'entreprise.

### LA RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION OU PROFESSIONNELLE

Le professionnel est responsable de tous les dommages pouvant être causés aux tiers à l'occasion de son activité. Même s'il n'est pas tenu à une obligation de résultat, son obligation de moyens et son devoir de conseil sont chaque jour plus importants. Sa responsabilité est reconnue pour tous les dommages matériels ou immatériels, les fautes inexcusables, les accidents corporels, les dommages à l'environnement, etc... , lorsque ceux-ci ont pour fait générateur, entre autres :

- › Une faute, erreur
- › Une omission ou négligence commise dans l'exercice de son activité
- › Un vice de conception des ouvrages et travaux, un vice de réalisation ou de montage des ouvrages etc.

Tous nos partenaires assureurs sont partenaires à la **CRAC** (Convention de Règlement de l'Assurance Construction).

## APRIL PARTENAIRES, PROCHE DE VOUS



### NOS ENGAGEMENTS

Vous proposer La Solution en assurance Responsabilité Civile et Décennale adaptée à votre profil (artisans, auto-entrepreneurs et PME) et à votre activité. Un devis gratuit en moins d'une heure, le conseil et le service d'une équipe technique et professionnelle.



### NOS ATOUTS

Une réactivité et une qualité de service reconnues sur le marché depuis plus de 25 ans. Des garanties complètes et adaptées.



### VOTRE SATISFACTION

Une équipe à votre service du lundi au vendredi sans interruption. Avec + de 7000 assureurs partenaires en France, vous trouverez forcément un conseiller APRIL Partenaires près de chez vous.

APRIL | partenaires

Siège Social - 15 rue Jules Ferry  
BP 60307 - 35303 Fougères - France

0 820 710 460 Service clients 24h/24  
- prix appel

www.april.fr

SAS au capital de 81 683 € - RCS Rennes 349 844 746  
Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS  
sous le n° 07 024 083 (www.orias.fr)  
Société soumise au contrôle de l'A.C.P.  
(Autorité de Contrôle Prudentiel)  
61 rue Tailbout - 75436 Paris cedex 09.



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

RESPONSABILITÉ CIVILE ET DÉCENNALE



## LA SOLUTION POUR VOTRE ACTIVITÉ D'INSTALLATION DE PISCINES



Crédit photos : Fotolia



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

# LE CONTRAT PROBAT PISCINE

## UN CONTRAT SPÉCIFIQUE INCLUANT TOUS TYPES D'ENTREPRISES

De l'auto-entrepreneur aux travaux publics en passant par la TPE

## UN CONTRAT SPÉCIFIQUE INCLUANT TOUTES LES ACTIVITÉS LIÉES À L'INSTALLATION DE PISCINES ET L'ENTRETIEN DE LEURS ÉQUIPEMENTS

- › Installation préfabriquées, maçonnerie, polyester, pose d'abris, volets roulants, automatismes de protection et de couverture
- › Terrassement, raccordement, radier, aménagements extérieurs
- › Pose et entretien des éléments d'équipement de piscines
- › SPAS, Sauna et Hammams



# DES GARANTIES COMPLÈTES



## RESPONSABILITÉ CIVILE

Garantie des dommages matériels et corporels dont vous êtes responsable avant et après réception.



## RESPONSABILITÉ DÉCENNALE

Garantie légale des dommages à l'ouvrage et leurs conséquences.



## DOMMAGES EN COURS DE CHANTIER

Garantie des dommages accidentels à l'ouvrage en cours de chantier : effondrement, incendie, événements naturels.



## DÉFENSE RECOURS

- › Garantie défense pénale
- › Garantie recours



## Pensez-y !

### PRÉVOYANCE PRO ACCIDENT

La protection financière en cas d'arrêt de travail, invalidité ou décès accidentel.

› Consultez [www.april.fr](http://www.april.fr)

NOUVEAU

## DOMMAGES INTERMÉDIAIRES INCLUS

Dommages qui ne compromettent ni la solidité de l'ouvrage ni celle de ses éléments d'équipement indissociables et qui ne sont pas de nature à rendre l'ouvrage impropre à sa destination. Le préjudice doit être établi, ainsi que la faute du constructeur.

# UN SERVICE SUR MESURE

APRIL Partenaires propose un produit d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Décennale au process innovant :

- › Une équipe de professionnels à votre écoute
- › Souscription et prise de garantie directement en ligne
- › **Devis sous 1 heure**
- › **Envoi du contrat et de l'attestation par mail dès réception du paiement et du dossier complet**
- › Mission immédiate d'un expert agréé suite à une déclaration de sinistre
- › Gestion déléguée des sinistres
- › Soutien technique et conseil sur les risques engendrés par les différentes techniques de construction

## EXEMPLES DE TARIFS\*

Pose et entretien des éléments d'équipement de piscines	2 000 €
Piscine en kit	3 500 €
Piscine traditionnelle béton armé	4 500 €

\* à partir de

